

Amiral Jean Decoux ¹,
AU PAYS DES DERNIERS SAUVAGES (1953)
Nouvelles-Hébrides, 1925-1927

[339]
CHAPITRE XVIII
AU PAYS DES DERNIERS SAUVAGES
(Nouvelles-Hébrides, 1925-1927.)

L'archipel des Nouvelles-Hébrides, encore qu'il ait été un instant mis à la mode par le roman de Pierre Benoit au titre sonore d'*Erromago*, n'a jamais passionné l'opinion casanière de notre pays. Bien peu de nos compatriotes se doutent de l'intérêt très divers qu'offrent ces îles, non seulement du point de vue politique, mais aussi en raison de leurs possibilités de colonisation, et des originalités de leur « folklore ». Ils ignorent davantage encore la lutte tenace et souvent sans espoir que, depuis quelque soixante ans, une poignée de Français ont livrée là-bas, en dépit de l'hostilité de la nature, de la rigueur du climat, de [la férocité des aborigènes](#), pour assurer la sauvegarde de nos intérêts, sur ces lambeaux de territoire, dont la France et l'Angleterre exercent depuis 1906 l'Administration conjointe, sous le signe du « condominium ».

C'est au Portugais Quiros, qui naviguait alors pour le compte de Sa Majesté Catholique le roi d'Espagne, que revient le mérite d'avoir eu le premier, en 1605, connaissance de l'archipel. Il donna à la plus grande de ces îles, le nom évocateur de « Terre de Espiritu Santo », qui lui est toujours resté depuis. Bougainville, traversant les mêmes parages en 1768, au cours de son voyage de circumnavigation, repéra à son tour plusieurs îles de l'archipel, ainsi que le détroit qui a conservé jusqu'à nos jours le nom du célèbre marin. Il appartenait au fameux « captain Cook », lors de son second voyage de découverte (1773-1776) de lever la carte exacte, non seulement des Nouvelles- [340] Hébrides, mais aussi de la Nouvelle-Calédonie, auxquelles il donna leurs appellations définitives.

[Il fallut cependant attendre le milieu du XIX^e siècle, pour voir les pays civilisés prendre quelque intérêt à ces terres vierges que l'on savait, il est vrai, habitées \[sic\], surtout les Hébrides, par une population particulièrement hostile et inadaptable.](#)

La politique d'expansion et de prestige du second Empire amenait Napoléon III à annexer en 1853 la Nouvelle-Calédonie à la France. L'installation de notre souveraineté dans cette partie du Pacifique Sud ne devait pas tarder à attirer l'attention d'un certain nombre de nos compatriotes, vers les terres libres qui s'offraient à eux dans cette île salubre, qu'on appela plus tard avec raison « la France australe ». Les premiers arrivants se firent bientôt concéder sans difficulté de vastes domaines, et devinrent dès lors des « planteurs néo-calédoniens ». Malheureusement, la mise en valeur des concessions qu'ils avaient acquises dans ce pays semi-tropical aux vastes possibilités, allaient bientôt se heurter aux difficultés quasi-insurmontables créées par le manque de main-d'œuvre et surtout l'immigration pénale.

*
* *

¹ Ancien [gouverneur général de l'Indochine \(1940-1945\)](#).

C'est pourquoi une poignée d'aventuriers venus de notre vieux pays, que tentait l'inconnu, et aussi ce que j'appellerai « le cœur des ténèbres », en évoquant le titre d'une des plus attrayantes nouvelles de Joseph Conrad, songèrent de bonne heure à planter leur tente dans la brousse luxuriante de ces mystérieuses Nouvelles-Hébrides, sorte de *no man's land* où, depuis pas mal d'années déjà, les planteurs australiens ou calédoniens avaient pris l'habitude d'aller périodiquement recruter, par des procédés plus ou moins réguliers, la précieuse main-d'œuvre qui leur était nécessaire. Ces partisans de la grande aventure se disaient qu'il leur suffirait d'avoir de l'audace, et de vouloir travailler, pour réussir. Ils devaient montrer à tous qu'ils n'avaient pas préjugé de leurs forces.

C'est surtout après la guerre de 1870-1871 que les colons français, mis en goût par les relations merveilleuses que leur faisaient de ces îles les trafiquants de la « traite », décidèrent de s'installer aux Nouvelles-Hébrides. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls, et se heurtèrent très vite à l'activité des premiers [341] colons australiens, qu'appuyaient bientôt la propagande des pasteurs presbytériens. En présence des difficultés nées de cette rivalité, un accord initial franco-britannique était signé dès 1878 ; il ne devait résoudre aucun des épineux problèmes qui opposaient les blancs aux indigènes, ou les planteurs britanniques à ceux de la France.

Préoccupé de cette situation, le gouvernement de la République crut en 1885 le moment propice pour annexer l'archipel, qu'il considérait comme une dépendance logique et nécessaire de notre possession néo-calédonienne, aussi bien pour le recrutement de la main-d'œuvre, que pour l'extension des cultures tropicales. Mais cette décision unilatérale souleva aussitôt les protestations des colons australiens, et ceux-ci réclamèrent la protection de leur gouvernement. Il fallut engager de négociations diplomatiques entre Londres et Paris. Ainsi fut conclu l'arrangement du 24 octobre 1887, où se trouvent jetées les premières bases du futur « condominium franco-britannique », régime hybride et paradoxal, dont l'anachronisme, comme on va le voir, se prolongeait encore au moment où éclata le nouveau conflit mondial, et a d'ailleurs survécu jusqu'à ce jour.

L'accord de 1887 réservait entièrement la question politique. Il confiait à une commission locale, composée d'officiers de marine britanniques et français, le soin de régler à l'amiable les incidents ou différends survenant dans l'archipel. Dans la pratique, les commandants des stationnaires détachés par les deux marines, à Suva pour la Grande-Bretagne, à Nouméa pour la France, se rencontraient régulièrement à Port-Vila, chef-lieu de l'archipel, et intervenaient chaque fois qu'il était nécessaire, pour réprimer les crimes ou délits dont se rendaient coupables les indigènes, à l'égard des ressortissants de l'un ou l'autre gouvernement. Mais ils se trouvaient désarmés pour tous les autres délits, aussi bien que pour les contestations d'ordre domanial.

*
* *

Ce dernier point — le problème foncier — devenait d'autant plus important à régler que, dans la dernière partie du XIX^e siècle, la colonisation néo-hébridaise entraînait dans une phase décisive. C'est en effet de 1880 à 1900 que les planteurs français, grâce [342] à leurs efforts intelligents et opiniâtres, commencèrent à prendre nettement l'avantage sur leurs rivaux anglais. Non seulement ils réussirent à mettre en valeur leurs propres domaines, mais ils en acquirent sans cesse de nouveaux, à la suite de leurs tractations, soit avec les chefs indigènes, soit avec les colons étrangers eux-mêmes.

C'est au cours de cette même période qu'apparaît sur la scène de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides, une figure extraordinaire, celle de l'Irlandais Higginson, qui est à la base de la réussite française dans l'archipel. De nationalité

anglaise par sa naissance, mais profondément attaché à sa petite patrie, et se sentant d'instinct attiré vers la France, Higginson avait résolu de s'expatrier, pour ne plus avoir sans cesse sous les yeux, le pénible spectacle de son pays sous la joug de l'Angleterre. Il était animé d'une haine farouche pour tout ce qui était britannique.

Il obtint sans difficulté la naturalisation française, alors qu'il était déjà en possession aux Nouvelles-Hébrides de terres considérables : celles-ci, à sa mort, et conformément à ses dispositions testamentaires, devaient rester dans des mains françaises. Telle est l'origine de la première société immobilière de l'archipel hébridais, qui prit le nom de « [Société calédonienne des Nouvelles-Hébrides](#) », et racheta, peu de temps après sa création, 700.000 hectares aux colons anglais. Elle devait plus tard se transformer en « [Société française de Nouvelles-Hébrides](#) ».

Les planteurs français, aussi bien d'ailleurs en Nouvelle-Calédonie qu'aux Nouvelles-Hébrides, avaient cependant du mal à vivre, en raison du lourd handicap que représentait souvent l'éloignement de la métropole, pour l'enlèvement et la vente de leurs récoltes. À cet égard, les colons britanniques se trouvaient nettement avantagés, puisqu'ils avaient à leur portée le précieux débouché du Dominion australien. Le gouvernement français s'émut de cette situation, c'est ce qui explique la promulgation de 1900 à 1902, d'une série de textes ayant tous pour objet d'améliorer la situation de nos ressortissants. Ceux-ci se voyaient accorder un régime de faveur pour l'entrée en France de certains produits contingentés, qui pourraient même transiter librement à Nouméa, lorsqu'ils proviendraient des Nouvelles-Hébrides.

[343] Cependant, les années passèrent sans que le « statu quo » politique fût modifié, et qu'une solution quelconque fût apportée aux deux problèmes les plus urgents et les plus épineux auxquels se heurtait l'administration de l'archipel, à savoir d'une part [la mise au point d'une juridiction des indigènes](#), de l'autre, le règlement des différends d'ordre financier opposant les colons européens aux autochtones.

À la suite d'échanges de vues engagés à ce sujet entre Paris et Londres, il fut décidé d'un commun accord, le 8 avril 1904, qu'un arrangement formel serait recherché le plus tôt possible, sur les deux points dont il vient d'être question. Une commission mixte franco-britannique, habilitée à cet effet, se réunit à Londres le 27 février 1906, et élaborait un projet de convention, qui ne devait être promulguée par les deux gouvernements, et la tierce puissance intéressée, que de longues années plus tard, en 1923. Les bases de cette Convention sur l'administration conjointe des Nouvelles-Hébrides, étaient les suivantes :

- Maintien du *statu quo* politique dans l'archipel ;
- Création d'un tribunal anglais et d'un tribunal français ;
- Création d'un tribunal mixte, ayant à connaître des litiges entre indigènes et Européens, des crimes ou délits commis par les indigènes, et en principe de toutes les infractions aux règlements locaux. Pour la constitution de ce tribunal mixte, la France et l'Angleterre nommeraient chacune un juge ; le roi d'Espagne, qui avait été pressenti à cet effet, nommerait de son côté le président et magistrat faisant fonction de ministère public, qui seraient tous deux des Espagnols.

L'accord fut particulièrement difficile à réaliser sur les litiges immobiliers. Le gouvernement britannique, manifestement désireux de remettre en question nos titres de propriété, qui étaient de beaucoup les plus importants, ne proposait rien de moins que la révision générale de tous les titres domaniaux des Nouvelles-Hébrides. Le gouvernement français rejeta ce principe ; il admit cependant que des contestations immobilières fussent portées devant le tribunal mixte, étant entendu [344] que les contestants devraient apporter la preuve du bien-fondé de leur réclamation. Il en fut ainsi décidé ; il fut de même admis qu'un registre d'immatriculation serait ouvert à Port-

Vila, capitale de l'archipel, pour l'enregistrement des nouvelles plantations, afin d'éviter dans l'avenir toute possibilité de discussion à leur sujet.

*
* *

La première guerre mondiale survint, sans que la Convention de 1906 fût entrée dans le domaine de l'application en ce qui concernait du moins la création du tribunal mixte. Au moment de l'armistice, il paraissait donc indiqué de reprendre la question hébridaise sur des bases entièrement nouvelles, et de rouvrir entre Londres et Paris une négociation.

Celle-ci ne pouvait prendre qu'une tournure favorable aux intérêts français. D'une part, en effet, notre colonisation accusait des résultats très supérieurs à ceux obtenus par les planteurs anglais, aussi bien pour l'étendue des domaines, que pour le nombre des colons, et le tonnage des produits exportés ; d'autre part, les avantages territoriaux qui, après la grande guerre, avaient été concédés dans le Pacifique Sud, au Japon, à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, impliquaient logiquement, comme contrepartie, que l'archipel hébridais fût enfin attribué en toute souveraineté à la France. Le gouvernement de la République ne sut pas ou ne voulut pas saisir l'occasion inespérée qui s'offrait à lui ; elle ne devait plus se présenter.

Le « tribunal mixte » fut donc créé après la guerre, le roi d'Espagne s'étant entre-temps décidé à nommer comme président de ce curieux organisme international, l'un de ses amis personnels, le comte de Bueno-Esperanza, personnage sympathique et original, qui avait besoin de redorer son blason. Cet hidalgo, pour justifier la substantielle « matérielle » qui lui était désormais allouée par le Condominium, se mit à faire dans l'archipel des séjours périodiques, qu'il s'efforçait de réduire à l'essentiel. Il devait d'ailleurs être amené à renoncer à sa sinécure dorée, avant que le problème néo-hébridais eût fait le moindre pas en avant, si bien que la seconde guerre mondiale allait trouver l'archipel dans la même situation politique, aussi provisoire qu'insoluble.

[345]

*
* *

On peut se demander quelle est la raison profonde de l'acharnement qui fut ainsi déployé, tant du côté britannique que du côté français, au cours de la longue période dont il vient d'être question, dans l'espoir que la partie adverse se déciderait enfin à lever son hypothèque sur l'archipel.

Sans doute le gouvernement de Londres aurait-il fini par se rendre à l'évidence, en reconnaissant la supériorité de nos droits, mais il n'était pas seul en cause, et devait tenir compte des ambitions politiques du jeune Dominion australien, désireux de se voir, à son tour, nanti d'un domaine colonial. Il n'est pas douteux qu'aux yeux du gouvernement de Canberra, l'annexion des Hébrides à l'Australie eût avantageusement complété le mandat, déjà accordé à celle-ci après la Grande Guerre, sur la partie ex-allemande de la Nouvelle-Guinée et des Salomons.

Le gouvernement français, de son côté, ne pouvait pas davantage renoncer à ces îles qu'il considérait comme le complément nécessaire de la Nouvelle-Calédonie, du double point de vue géographique et économique. Il pouvait d'autant moins s'y résoudre, que dès 1920, nos colons avaient, en fait sinon en droit, gagné la partie, et que la plupart des plantations françaises avaient entre-temps acquis une plus-value considérable. La période de démarrage de la colonisation avait également ouvert les yeux des plus sceptiques sur les magnifiques perspectives qui s'ouvraient devant toutes les cultures

tropicales ayant été introduites aux Nouvelles-Hébrides (caféier— cacao~~y~~er — cocotier — maïs et même cotonnier).

La terre est, en effet, dans les diverses îles dont nous parlons ici, et plus particulièrement dans certaines d'entre elles, d'une étonnante fertilité, due à la récente formation volcanique de l'archipel ; il y a un volcan en activité à Tanna, et un autre dans l'île d'Ambrym, où l'on constate en outre périodiquement d'étranges phénomènes de convulsion sous-marine. C'est ce qui explique la richesse extraordinaire de ce sol généreux, entièrement recouvert, lorsqu'il est encore à l'état vierge, d'une dense et superbe forêt. Avant d'entreprendre une plantation quelconque, il faut tout d'abord abattre cette forêt, [346] c'est-à-dire « débrousser ». D'où la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre suffisante, en qualité comme en quantité. Ainsi s'est posé, dès les premières tentatives de colonisation, l'un des problèmes les plus angoissants qu'aient eu à résoudre la colonie des Nouvelles-Hébrides.

Sans doute ces îles possèdent-elles une population qui, en théorie du moins, serait largement suffisante pour subvenir aux besoins des colons, en main-d'œuvre locale. Mais les rapports entre coolies et employeurs, ou plus généralement entre indigènes et blancs, s'aigrirent dès leur origine, en raison des procédés déloyaux auxquels eurent tout d'abord recours les recruteurs, bien avant l'arrivée des premiers colons dans l'archipel. Ces aventuriers, qui venaient faire la « traite » dans ces îles perdues, ne s'embarassaient ni de sentiment, ni de préjugés. Mouillant avec leurs petits cotres devant les plages hébridaises, il leur fallait, de gré ou de force, trouver le précieux « bois d'ébène », dont on avait besoin sur les plantations de Queensland ou de la Nouvelle-Calédonie. Aussi l'expédient le plus classique qu'ils utilisaient, consistait-il à attirer par des offres alléchantes ces malheureux Canaques, soit à bord de leur bateau, soit sur la plage la plus proche, et à les emmener vers la haute mer, chaque fois que ces odieux trafiquants de chair humaine s'estimaient les plus forts.

*
* *

Force nous est de reconnaître que de semblables excès n'étaient pas de nature à faire bénéficier la race blanche d'un préjugé favorable, dans l'esprit simpliste de ces primitifs ; ce fut, bien entendu, l'inverse qui se produisit. Et si l'on eut trop souvent, par la suite, à déplorer des massacres d'Européens, ou des guet apens dans lesquels tombèrent les uns après les autres des hommes blancs, il faut bien se dire que, dans la plupart des cas, ces pénibles affaires n'étaient en réalité que des représailles, provoquées par les nombreux méfaits qui avaient été commis jadis, sinon par les intéressés eux-mêmes, du moins par leurs frères de race.

En dépit de cette regrettable entrée en matière, les colons néo-hébridais auraient certainement pu trouver sans difficulté dans le pays même, les travailleurs qui leur étaient nécessaires, [347] si, dans ce domaine comme dans les autres, il ne s'était institué entre les Français et les Britanniques une fâcheuse rivalité d'ordre politique, sourdement encouragée par l'activité des pasteurs presbytériens. Ceux-ci, en effet, dénonçaient sans cesse les traitements soi-disant inhumains, dont les coolies des Hébrides avaient à se plaindre de la part de certains employeurs — Français naturellement. On put même un instant se demander si, dans leur rage de combattre par tous les moyens l'expansion française dans l'archipel, les missionnaires anglais n'allaient pas réussir, par ce biais commode que leur offrait le problème de la main-d'œuvre, à ruiner toute l'œuvre de colonisation si péniblement amorcée depuis une trentaine d'années par les ressortissants des deux pays.

Fort heureusement, nos nationaux devaient réussir à surmonter cet obstacle, comme ils en avaient déjà dominé pas mal d'autres. Les meilleurs d'entre eux, conformément aux traditions instinctives de notre race, surent d'ailleurs se montrer si humains envers

les travailleurs autochtones qu'ils avaient à leur service, qu'ils se les attachèrent définitivement.

Le développement rapide des surfaces cultivées tendait cependant à créer, sur le marché local de la main-d'œuvre, un déséquilibre de plus en plus marqué entre l'offre et la demande, il fallait donc trouver le plus tôt possible une autre solution.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie y parvint non sans peine, à la suite des tractations délicates qu'il engagea avec le Gouvernement général de l'Indochine d'une part, le Gouvernement général des Indes néerlandaises de l'autre. [Les premiers envois aux Nouvelles-Hébrides des travailleurs tonkinois ou javanais eurent lieu après l'Armistice de 1918.](#) Dès cet instant, les planteurs français purent prétendre à bon droit qu'ils avaient gagné la partie. Il en était encore ainsi au moment où éclata le nouveau conflit mondial.

*

* *

Que doit-on penser de ces autochtones néo-hébridais, auxquels nous avons déjà fait plusieurs allusions depuis le début de cet exposé ? Ils appartiennent, à n'en pas douter, à [l'une des races les plus laides, les plus antipathiques et les plus attardées qui soient encore au monde.](#) Et le régime du « Condominium » [348] n'était évidemment pas fait pour favoriser l'évolution de ces malheureux.

Petits de taille, portant une tête aux proportions inquiétantes sur un corps malingre et mal bâti, ces anthropoïdes aux cheveux crépus, au visage surnois et tourmenté, n'ont de toute évidence aucune parenté avec la splendide race maorie ou polynésienne. Ils sont du type négroïde, et appartiennent au rameau mélanésien ; cousins germains des autochtones de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie, ils ont été, si possible, encore plus mal partagés par la nature que ces derniers.

À vrai dire, nous n'en connaissons que les quelques spécimens qui consentent à quitter leurs repaires de l'intérieur, pour venir à la côte trafiquer avec les blancs, ou entrer à leur service. Nul Européen n'a encore osé s'aventurer au cœur de la brousse, dans les grandes îles comme Mallicolo ou Santo, et n'est à même par conséquent de dire au juste ce qui s'y passe. Certains affirment que dans ces régions mystérieuses et inexplorées, survivent encore d'étranges pratiques de sorcellerie et d'anthropophagie...

Ces sauvages attardés vivent pratiquement nus, avec toutefois certaines particularités vestimentaires, si l'on peut dire, qui n'ont pas varié depuis l'époque où le capitaine Cook rapporta de ses premiers contacts avec eux, des estampes qui, bien que datant du XVIII^e siècle, nous les montrent tels que nous les voyons encore de nos jours. L'une de leurs coquetteries consiste à placer dans les grandes occasions, quelques plumes sur leur chevelure **drue** et crépue, ou un collier de coquillages autour de leur cou. Parfois aussi, enfilent-ils négligemment le bec de leur pipe dans le lobe percé de leur oreille. Leur seul vêtement se compose d'une large ceinture en peau de porc, qu'ils portent à la taille. C'est sous cette bande de cuir qu'ils viennent fixer l'embryon de pagne — un simple étui de fibres, ou de feuille de bananier, à défaut de feuille de vigne, — qui leur sert à dissimuler très imparfaitement leur nudité. Cet ajustement rituel n'a pas varié depuis des siècles, et les indigènes hébridais n'admettent pas la plaisanterie sur ce chapitre, ainsi qu'un de nos compatriotes faillit un jour en faire la cuisante expérience. Ce Français moyen, fraîchement débarqué dans l'archipel, voyant un jour un indigène qu'il voulait mettre en confiance par ses familiarités, eut la singulière idée de vouloir faire sauter avec une badine qu'il tenait à la main, le semblant de pagne dont je viens de parler ; le naturel prit très mal cette facétie douteuse, qui faillit coûter la vie à son auteur.

*

* *

Les aborigènes hébridais compensent leurs laideurs et déficiences physiques par [une adresse extraordinaire et un instinct remarquable](#), que l'on retrouve d'ailleurs chez tous les habitants primitifs de la jungle. Ils possèdent une vue perçante, et une ouïe particulièrement développée. Leur marche est rigoureusement silencieuse ; si vous suivez un sentier de brousse en pleine forêt, vous pourrez très bien être suivi pendant des kilomètres par un ou plusieurs naturels, qui se dissimuleront dans la forêt à quelques mètres de vous, et dont vous ne soupçonnerez en rien la présence, jusqu'au moment où, peut-être, vous tomberez sous leurs flèches empoisonnées, ou les balles de leurs mauvais fusils.

Toujours armés de leur arc, ils s'attaquent aux oiseaux sauvages, qu'ils appellent à eux, du cœur de la forêt vierge, en imitant parfaitement leurs cris. Ils les manquent rarement, et tirent de la même façon du rivage, sur les poissons qu'ils voient courir à leur portée, entre deux eaux. Ils réservent avant tout leurs flèches — qui sont redoutables — pour leurs amis, quelle qu'en soit la couleur, voire même pour les blancs dont ils n'apprécieraient pas les procédés. Ils utilisent à cette fin des armes plus meurtrières encore, je veux parler des antiques fusils qu'ils ont jadis acquis à prix d'or, au cours de leurs opérations de troc avec les « frères de la côte ». Ces armes détestables — fusils à pierre pour la plupart, — qu'ils chargent tant bien que mal avec de la poudre et des déchets de fer, font de terribles blessures.

[On s'est souvent demandé si ces « derniers sauvages » étaient totalement dénués d'intelligence ; il est permis de répondre hardiment par la négative à une semblable question.](#) Les réflexions pittoresques que certains d'entre eux laissent parfois échapper, le touchant dévouement dont quelques-uns se sont montrés capables à l'égard de leurs employeurs blancs, lorsque ceux-ci leur avaient témoigné une naturelle bonté, montrent bien qu'il n'y a pas que de mauvais sentiments dans ces âmes [350] tortueuses et ces corps tourmentés. [Mais comment, dira-t-on, peut-on arriver à se faire comprendre de ces anthropithèques ?](#) On emploie pour cela un curieux langage appelé bichlamar, sorte de sabir ou de pidgin english, où dominant des mots anglais usuels, et qui permet de définir les objets courants, ainsi que les actes de la vie ordinaire.

Un intéressant ouvrage traduit de l'anglais après la Grande Guerre donne en appendice plusieurs dialogues en bichlamar, qui ne manquent pas de pittoresque. Mais c'est surtout sur place que j'ai pu recueillir, au cours de ma dernière campagne dans ces îles, de savoureux exemples des circonlocutions qu'emploient les Néo-Hébridais pour définir certains objets mystérieux dont ils ne connaissent pas l'appellation savante :

Voulaient-ils désigner, dans leur jargon imagé, les premières scies dont ils avaient vu les blancs se servir devant eux, ils les appelaient gravement : He go he come — he go he come — Kaïkaï wood (ça va-ça vient — ça va-ça vient — ça mange le bois).

Avaient-ils vu un Européen jouer en leur présence du violoncelle, cet instrument était aussitôt désigné par le qualificatif suivant : Big box — you scratch his belly — he cries (grosse boîte — tu grattes son ventre — elle pleure).

*
* *

Comme tous les êtres animés et pensants, les naturels des Hébrides, malgré la triste condition humaine qui leur est échu en partage, ont confusément senti le besoin de reconnaître l'existence d'un être suprême, de divinités ou plutôt de génies plus ou moins malfaisants. Ce sont ces génies qui déterminent et contrôlent tous leur actes. Pour contempler l'une des curieuses manifestations de cette [religion embryonnaire](#), je me suis un jour laissé conduire, comme bien d'autres l'avaient fait avant moi, dans le cirque sacré, très connu de tout l'archipel, où après avoir débarqué sur la pittoresque

plage de l'îlot de Walla (Mallicolo), l'on accède facilement, par un mystérieux. sentier taillé en pleine brousse. Le spectacle que l'on a sous les yeux, lorsqu'on débouche dans cette vaste [351] clairière, que l'ombre de la grande forêt n'abandonne jamais tout à fait, ne laisse pas d'être impressionnant.

Tout autour de ce cirque, se dresse une théorie d'idoles inquiétantes taillées dans de massifs troncs d'arbres. Ces figures grimaçantes, au rictus obsédant, sont appelées couramment des cloches par les gens du pays. Leur fût, évidé avec soin, est en effet une longue fente ménagée sur toute leur longueur. Véritables caisses de résonance, il suffit de les frapper d'un maillet pour leur faire rendre un son grave et lugubre, dont la note varie suivant chacune d'elles.

Un superbe banian, plusieurs fois centenaire, domine cette ronde de spectres, de sa masse imposante ; ce géant de la forêt porte encore à plusieurs mètres de hauteur, dans une énorme cavité transformée en tribune, une pierre antique où, d'après la tradition orale, s'accomplissaient jadis d'horribles sacrifices humains. Sans doute ces affreuses cloches conviaient-elles la population aux cérémonies rituelles d'autrefois ; sans doute aussi leur inquiétante symphonie contribuait-elle à corser le barbare éclat de ces fêtes.

*
* *

Les pasteurs presbytériens arrivés les premiers dans ces îles n'ont obtenu aucun résultat tangible, en ce qui concerne le progrès moral de ces sauvages. Ils trouvèrent par contre des concurrents redoutables dans la personne des missionnaires maristes français. Ceux-ci, dès leur venue dans l'archipel, ont pris une œuvre admirable, s'inspirant des grandes traditions de leur ordre et de notre patrie. Et si, dans le domaine purement confessionnel, ils n'ont pas enregistré un nombre considérable de conversions, ils ont du moins contribué, par des contacts fréquents avec les indigènes du littoral, à améliorer progressivement leurs conditions d'existence, et à inculquer à beaucoup d'entre eux, quelques rudiments de sentiments chrétiens. À cet égard, le travail en profondeur accompli par le vicariat apostolique des Nouvelles-Hébrides, que M^{gr} Douceré dirigea pendant de si longues années avec sa foi d'apôtre et de patriote, a grandement facilité le succès de nos ressortissants dans l'archipel.

[352]

*
* *

Notre marine nationale, en raison même des conditions très spéciales dans lesquelles se posait le problème hébridais, a tout naturellement joué un très grand rôle, dès les débuts de notre installation dans l'archipel.

Ainsi que je l'ai signalé, la première Commission mixte, embryon du futur Condominium, était composée d'officiers de marine français et britanniques. C'était la période où les bâtiments de guerre des deux pavillons assuraient à eux seuls toute la police de l'archipel. J'accomplissais cette époque ma première campagne dans ces parages, et si je ne fis alors que quelques brèves relâches sur rade de Port-Vila, où désirait se manifester de temps en temps la chef de la division navale française du Pacifique, je n'en écoutais qu'avec plus d'intérêt les extraordinaires histoires que nous racontaient nos camarades stationnés à Nouméa, sur les opérations auxquelles ils avaient participé, et dont ils concevaient une juste fierté.

Notre station navale de la Nouvelle-Calédonie était alors assurée par l'avisotransport la *Meurthe*, bateau mixte construit en fer et bois, gréé en trois-mâts barque, et à hélice unique. Ce vénérable sabot, commandé par un solide officier, le capitaine de frégate

Barbin ², faisait des tournées fréquentes et régulières aux Hébrides, et il eut à ce titre, soit seul, soit en liaison avec son homologue, le commandant du stationnaire britannique des Fidji, à monter [plusieurs expéditions punitives](#) à la suite de méfaits ou de meurtres, dont avaient été certains ressortissants de l'une ou de l'autre puissance.

Ces opérations se déroulaient en général dans l'île de Mallicolo, dont la population passait alors pour être la plus sauvage et la plus rebelle à toute collaboration avec les blancs. Et la peuplade qui avait à cet égard la plus fâcheuse réputation était la redoutable tribu des « Big Nambas », habitant le Nord de l'île, dont le nom revenait souvent dans les histoires dignes de Fenimore Cooper, qui émaillaient chaque jour les conversations de nos carrés. L'un de nos nationaux avait-il été tué par ces farouches insulaires, le commandant de notre stationnaire décidait aussitôt d'envoyer à terre une colonne de représailles, en l'espèce la compagnie de débarquement, spécialement renforcée pour la circonstance, dont le commandement était régulièrement confié, car l'affaire pouvait être sérieuse, au second de la *Meurthe*, le lieutenant de vaisseau Doë de Maindreville.

[Ces expéditions sans gloire, mais non exemptes de risques, consistaient invariablement à aller brûler un ou plusieurs villages, que l'on supposait servir de repaires aux meurtriers.](#) L'opération était d'autant plus dangereuse qu'il fallait s'engager plus avant dans l'intérieur de la brousse ; elle se soldait presque toujours par des pertes cruelles. C'était chaque fois, soit à l'aller, soit au retour, quelques-uns des nôtres qui tombaient, souvent pour ne plus se relever, frappés traîtreusement au plus épais d'un sentier de forêt, par les flèches ou les balles des naturels. Et la colonne rentrait souvent à bord, avec des morts et des blessés.

*
* *

Lorsque je revins, longtemps après, dans les mêmes parages, comme commandant de notre stationnaire, j'eus enfin l'occasion de faire plus ample connaissance avec le mystérieux et sauvage archipel, où la situation avait, à certains égards, considérablement évolué dans l'intervalle. À Port-Vila, désormais élevée au rang et à l'étiquette de petite capitale coloniale, séjournaient dans leurs bungalows respectifs, les commissaires-résidents de la France et de l'Angleterre, créés, ainsi qu'il a été dit, par la Convention de 1906 sur le Condominium. Indépendamment du tribunal particulier de chacune des deux puissances conjointes, fonctionnait aussi le fameux « tribunal », mais par une malchance étrange, son président, le comte de Bueno Esperanza, était en congé en Europe à chacun de mes passages aux Hébrides...

Par contre, [les contestations d'ordre domanial entre les planteurs et les indigènes, demeuraient aussi fréquentes qu'auparavant](#) [354], pour pas dire davantage, car les exploitations agricoles s'étendaient sans cesse ; et l'on ne voyait guère, dans la plupart des cas, quelle solution apporter aux épineux problèmes soulevés par les titres de propriété.

Sans doute des documents existaient-ils, ils avaient été établis autrefois en bonne et due forme, certains remontant à l'époque héroïque du pionnier Higginson. Il était donc possible, en théorie du moins, de leur reconnaître une valeur contractuelle, voire même légale. On pouvait cependant se demander si, dans la pratique, il n'était pas quelque peu scabreux de prétendre évincer les autochtones de villages où ils s'étaient succédé de génération en génération, et où les blancs ne s'étaient au contraire jamais manifestés pendant plusieurs décades [décennies], la raison invoquée étant que quelque

² Le commandant Barbin, mal servi par sa chance, devait perdre peu de temps après (1907) le croiseur de deuxième classe Jean Bart sur le banc d'Arguin, au large de la côte d'Afrique.

trente ou quarante ans plus tôt, un ancien chef, mort depuis longtemps, avait approuvé un soi-disant contrat que lui présentait un Européen inconnu.

Il n'est pas douteux qu'à l'époque, le chef en question avait été alléché par l'appât mirifique de la pacotille qui lui était offerte, en échange des terres de son village. Il resterait à démontrer qu'en arrachant ainsi une signature — ou plutôt une croix, car le chef ne savait pas signer — à ce malheureux sauvage, on ne surprenait pas sa bonne foi, ou qu'en tout cas, du fait du temps écoulé, il n'y avait pas matière à prescription...

En tout état de cause, des différends surgissaient souvent entre indigènes et Européens, à l'occasion de la présentation par ces derniers d'anciens titres de propriété, et certains de ces différends pouvaient dégénérer très vite en incidents graves : je citerai comme exemple le fait suivant, auquel je fus personnellement mêlé, dans les derniers mois de l'année 1925.

Ayant décidé d'accomplir, au cours de la seconde quinzaine de novembre, ma première croisière dans l'archipel, je mouillai tout d'abord à Port-Vila avec la *Cassiope*, et je me rendis aussitôt auprès du commissaire-résident de France, M. d'Arboussier³, en vue de régler avec lui le programme de ma tournée dans les îles. Notre représentant officiel dans l'archipel ne dissimula pas la vive satisfaction que lui causait la venue de notre avis. Il venait en effet de recevoir de mauvaises nouvelles de la baie de Norsup, nouveau centre de colonisation française sur la côte est de Mallicolo, où M. Caillard, directeur [355] de la [Société cotonnière des Nouvelles-Hébrides](#), ayant commencé à défricher un vaste terrain en bordure de la mer, qui faisait manifestement partie du domaine français, s'était aussitôt heurté aux réclamations énergiques du chef du village voisin. Celui-ci, sur un ton menaçant, avait soutenu que les terres en question avaient toujours appartenu aux habitants du village, qui les tenaient eux-mêmes de leurs ancêtres. Ils entendaient donc ne pas se laisser dépouiller de leur bien ; le chef ajoutait que si le défrichage continuait, il ne pourrait plus répondre de l'attitude de ses administrés.

De l'avis de M. Caillard, il n'y avait pas une minute à perdre, car un incident sanglant pouvait se produire d'un moment à l'autre. D'accord avec notre commissaire-résident, je décidai d'appareiller pour Norsup le plus tôt possible et comme je proposais à notre représentant de le prendre à mon bord pour le conduire sur les lieux, M. d'Arboussier accepta aussitôt ma suggestion avec empressement. La *Cassiope*, arrivée à Port-Vila le 22 novembre, reprenait la mer le 23 au soir, pour arriver le lendemain en baie de Norsup. En cours de route, je jetai un pied d'ancre à Port-Sandwich, afin d'embarquer aussi l'administrateur de Mallicolo, que M. d'Arboussier désirait avoir auprès de lui, pour tenter de régler l'incident dont je viens de parler.

Nous arrivons à Norsup le 24, en fin d'après-midi, et le directeur de la Cotonnière monte aussitôt à mon bord, cependant que le long du rivage, s'élèvent les colonnes de fumée caractéristiques, tout au long de la zone où les coolies ont commencé leurs opérations de défrichage. M. Caillard paraît fort inquiet de la tournure que peuvent prendre les événements. Après avoir fait le tour de la question, il est en tout cas décidé qu'une grande palabre aura lieu le lendemain matin, à laquelle seront conviés le chef et les notables du village canaque.

Le 25 novembre au début de la matinée, j'ai la satisfaction de la bouche de notre commissaire-résident, à son retour de terre, que tout s'est passé le mieux du monde au cours de la palabre. Les indigènes, à qui tous apaisements ont été donnés sur la sauvegarde de leurs droits ancestraux, se sont montrés conciliants : le débroussage pourra donc continuer, et les premiers plants de cotonniers français des Hébrides lèveront bientôt du riche humus de la baie de Norsup. Ainsi [356] que M. d'Arboussier voulut bien me le faire remarquer avec courtoisie, l'imposante présence de notre

³ Ancien de Sorrèze (ndlr).

bâtiment de guerre n'avait certainement pas été étrangère à l'obtention inespérée d'un si rapide résultat.

Notre mission étant terminée, nous quittions le jour même la baie de Norsup, et revenions le 27 sur rade de Vila, après de brèves escales à Luganville, Vao, Walla, Port-Sandwich, Foreland Bay et Diamond Bay.

*
* *

Fort heureusement, les incidents aussi graves que celui que je viens de relater étaient devenus fort rares, dès l'époque où se produisit l'affaire de Norsup (1925). Dans l'ensemble, les colons français, ainsi qu'il a été dit plus haut, avaient pu non seulement réaliser pour l'exploitation de leurs domaines, un équilibre satisfaisant, mais ils avaient pour la plupart merveilleusement réussi. Et puisque je parle de ces braves gens, je ne puis résister au plaisir et au devoir de situer la personnalité si attachante de certains d'entre eux.

Les planteurs français des Nouvelles-Hébrides, jusqu'à la veille de la dernière guerre mondiale, étaient tous des hommes qui s'étaient faits eux-mêmes. Ils n'en avaient d'ailleurs que plus de mérite à avoir surmonté tant de difficultés. Les débuts avaient toujours été des plus laborieux ; [partis le plus souvent de zéro, et ne disposant par conséquent d'autre capital que leurs bras et leur ferme volonté de réussir, ils s'étaient trouvés les uns et les autres dans l'obligation d'emprunter](#) — en général à des taux usuraires — pour subvenir aux frais, toujours très élevés, de premier établissement de leurs plantations. Toute culture aux Hébrides exige en effet un travail préalable, long, pénible et onéreux, de défrichement. Il faut pour cela disposer d'une main-d'œuvre nombreuse qui ne se recrute que grâce à une surenchère d'offres alléchantes, et par conséquent à coup d'argent.

J'ai connu ces colons à une époque qui était encore ce que j'appellerai « l'âge héroïque ». Non seulement la plupart d'entre eux avaient, de 1918 à 1926, réalisé de superbes bénéfices pouvant atteindre, les bonnes années, de 250 à 500.000 francs ⁴ [357] — mais ils étaient presque tous parvenus, grâce à cette période de « vaches grasses », à désintéresser leurs divers créanciers (au premier rang desquels se trouvaient la Banque de l'Indochine et la Maison Ballande).

Ces hommes s'appelaient Lançon [île d'Api], Naturel [île d'Api], Chapuis [île de Santo], Ratard [île de Santo], Ouchard [Houchard, sur l'île de Santo], Robert Stuart ; d'autres encore, dont les noms m'échappent, n'étaient pas moins dignes d'intérêt. Ces hardis pionniers n'avaient pas hésité, dans leurs débuts, à payer de leur personne, à faire, aux côtés de leurs coolies, le dur métier de bûcheron ou de charpentier. C'est ainsi qu'ils s'étaient imposés à leur personnel, difficile à manier cependant, et qu'ils étaient peu à peu parvenus à gagner son dévouement. Tel planteur, me confiait-on parfois, en me parlant de l'un de nos compatriotes, n'est jamais en peine pour trouver ses coolies ; ceux qui s'engagent chez lui savent en effet qu'ils seront toujours humainement traités.

Lançon, installé à Épi, faisait quelque peu figure du monsieur embourgeoisé, au milieu de tous ces « frères de la côte ». Savoyard d'origine, il avait pleinement réussi, aussi avait-il fièrement baptisé sa plantation les Allobroges, en souvenir du terroir natal. Naturel, m'affirmait-on, était un ancien cocher de fiacre parisien ; je ne me rappelle plus à la suite de quel coup de tête ou de quels avatars, il avait été amené à prendre avec son frère le chemin des îles...

Mais le plus caractéristique de la bande était sans aucun doute, à l'époque dont je parle (1925-1927), le brave Ouchard [Houchard], qui ne manquait jamais, lorsque la

⁴ Il s'agit ici de francs Poincaré de 1926.

Cassiopée relâchait au canal du Segond, de venir saluer son commandant, et « blaguer avec les copains ». Il provenait en effet de notre Marine de guerre, et avait quitté celle-ci en arrivant au terme de son lien, pour tenter sa chance dans les îles. Cela devait se passer aux alentours de 1905, à l'époque où j'accomplissais moi-même ma première campagne dans le Pacifique Sud. Ouchard débarquait alors de la *Meurthe*, dont j'ai déjà parlé, où il était embarqué comme quartier-maître chauffeur.

Depuis cette lointaine époque, il n'avait pas pour autant modifié ses habitudes.

Je l'ai toujours vu venir à mon bord en bourgeron, comme en s'excusant. Sans doute mettait-il quelque coquetterie à arborer, même dans les grands jours, cet humble costume de travail, [358] qui ne l'avait jamais quitté dans l'intervalle. De même qu'il faisait jadis le quart en bleu de chauffe, au fond de la chaufferie de la *Meurthe*, cassant le charbon sous son pesant marteau et enfournant ensuite de lourdes pelletées dans la gueule rougeoyante de la chaudière, de même ne lui déplaisait-il pas de revêtir une salopette identique, avant de donner le coup de main à ses coolies, dans les grosses corvées de débroussage, voire même avant de se rendre de loin en loin à bord du paquebot ou du navire de guerre... Ces jours-là, qui étaient pour lui de très grands jours, sa seule coquetterie consistait pourtant à arborer un bourgeron immaculé.

Ouchard avait particulièrement bien réussi auprès de ses travailleurs. Dur à la peine, toujours le premier sur les chantiers ou les plantations, où il menait exactement la même vie que ses coolies, s'assurant en toute occasion que ceux-ci ne manquaient de rien, partageant leur nourriture et les conditions matérielles de leur existence, le patron était aimé, obéi et redouté de tout son monde.

Ces *self made men*, plus ou moins encanaqués, étaient parfois en proie au cafard ou à la nostalgie du vieux pays. Aussi avaient-ils l'habitude d'aller faire, de loin en loin, un séjour à Nouméa, voire même en France, lorsque l'année avait été bonne. Après avoir mené pendant quelques mois une vie de nabab, et dépensé quelques centaines de milliers de francs, ils reprenaient le chemin de leur île, complètement décavés mais prêts à recommencer.

Ces hommes ne se doutaient peut-être pas de la grandeur de leur sacrifice. Ils n'en ont pas moins bien servi la France.

*
* *

Avant d'en terminer avec le sujet particulier des « Planteurs des Nouvelles-Hébrides », j'évoquerai aussi le nom d'un autre colon, de Santo celui-là, avec lequel nous nous liâmes pour des motifs fortuits de service, et qui devint très vite l'un de nos meilleurs amis.

À la demande du Service hydrographique de la Marine, j'avais accepté d'effectuer le lever hydrographique d'une vaste baie encore mal connue de cette grande île, la baie de Pallikulo-Surenda qui, de l'avis général, était appelée à prendre très vite [359] de l'importance comme centre de colonisation, et où l'annexe des Messageries Maritimes comptait bientôt entreprendre des relâches régulières. Ce travail délicat, se superposant à notre programme déjà chargé, allait exiger pendant deux semaines de tout le personnel sous mes ordres, un gros effort, et se dérouler tout entier sur des rivages déserts et hostiles, bordés d'un inquiétant maquis.

Pour faciliter nos opérations, notre seule ressource était la présence, à quelques milles de notre mouillage, d'une belle plantation approchant du plein rapport, et ayant à sa tête le personnage dont je veux parler ici, un vieux planteur métis, portant le nom de Robert Stuart. D'un bout à l'autre de la relâche, il fut notre Providence.

Ce brave homme était un géant silencieux, aux manières affables et au grand cœur. Je n'essayai pas de découvrir ses origines, ni de démêler la nationalité exacte de ce « half-cast ». Sans doute avait-il des hérédités australiennes et canaques ; il était

manifeste qu'il avait passé la plus grande partie de sa vie dans ces ténèbres des Nouvelles-Hébrides, qui étaient son habitat, et où il avait fini par équiper un superbe domaine. Jusque-là, son nom de Robert Stuart avait été étroitement accouplé à celui de son associé, Tom Wright. Pour cette raison, la plantation gardait encore par habitude la vieille appellation de « Robert et Tom ». Mais nul ne savait où était passé le commanditaire.

Robert Stuart, que tout le monde aux Hébrides, tenait pour un [bon Français, de cœur sinon de race](#), travaillait beaucoup et savait se faire aimer de ses « gens », clientèle nombreuse de parents et de coolies. Autour de lui gravitait une vaste famille, où se distinguaient toutes les nuances de la peau. Sans doute avait-il comme concubine une quelconque « popinée ⁵ ». Pourtant, je ne la vis jamais car lorsque nous allions le dimanche chez lui, il se montrait discret, et ne nous imposait aucune présence étrangère. Pendant toute la durée de notre séjour dans ses eaux, ce cher Robert Stuart nous aida et nous encouragea de tous les moyens en son pouvoir. Il était, je dois dire, le premier intéressé à l'heureuse réussite de nos travaux.

Nos journées étaient dures. Chaque matin, dès l'aube, toutes [360] les embarcations du bord partaient à la topographie ou à la sonde, mais le travail le plus délicat consistait à repérer sur le fond des têtes de corail isolées, que nous appelions des « choux fleurs » et qui constituaient de très dangereux écueils.

Nul sauvage de la brousse ne se montrait à nous au cours de nos opérations. Il y en avait pourtant dans les environs. Un jour effectivement, nous aperçûmes dans le lointain, sur une de nos plages favorites, un groupe de ces naturels dans une attitude très caractéristique. Ils pêchaient à la mode du pays. C'était le soir, quatre ou cinq de ces Néo-Hébridais, sans autre vêtement que leur ceinture de cuir, ni d'autre arme que leurs flèches redoutables, suivaient avec précaution le bord de l'eau. L'œil aux aguets, l'arc tendu, ils n'étaient pas longs à transpercer le moindre poisson se montrant à leur portée, entre deux eaux.

De telles scènes frappaient vivement l'imagination de jeunes marins, dont certains, à peine âgés de vingt ans, n'étaient jamais sortis de leur campagne ou de leur atelier. Et je me rappelle que l'un d'eux, qui assurait chaque jour une faction interminable sur une plage déserte, où il était préposé à la surveillance de l'échelle de marée, ne se sentait qu'à moitié rassuré dans cette ambiance de sauvagerie, au milieu de ce décor d'anthropophages d'où il n'apercevait même plus notre bateau.

Un soir, nos embarcations, fort surmenées, avaient tardé à aller le reprendre. Le crépuscule prenait très vite des tons livides, et déjà s'annonçait la nuit, propice aux crimes. Notre homme crut son dernier jour arrivé ; et lorsque les canots se présentèrent enfin, ils trouvèrent le pauvre garçon plus mort que vif, s'étant engagé dans l'eau jusqu'au cou, dans l'espoir d'ailleurs fallacieux de hâter ainsi son retour, et d'abrégé son martyre.

En franchissant la coupée de la *Cassiopee*, le héros du jour avait à nouveau le sourire, mais gardait cependant une triste mine...

Tel fut l'un de mes piquants souvenirs de ces îles, où résident les « derniers sauvages ».

⁵ Femme indigène de la Nouvelle-Calédonie.